



Procès Verbal Conseil d'École

L'équipe enseignante : Émilie Lamouroux (PS/MS), Julie Saunier (MS/GS), Cécilia Marjoux (CP), Laurence Aubry (CE1), Elizabeth Labro (CE2), Laëtitia Guillot (CE2/CM1), Elodie Besnier (CM1/CM2), Véronique Guillerme (ULIS), Jean-Patrick Boutin (direction), Kristelle Corbel (RASED), Sébastien El Akkari (RASED), Marie Heuzé-Pottier (Service civique), Jocelyne Verdier (ATSEM), Muriel Mostowski (ATSEM), Christine Roulet (ATSEM).

Les représentants de la Municipalité : Valérie André (adjointe aux affaires scolaires), Patrick Nathié (Maire)

Les représentants de parents : Aurélie Martel, Floriane Dessachy, Anaïs Voisin

ALSH : Rachel Jacquet (directrice)

DDEN : Monique Piolot

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1 - Présentation de l'équipe enseignante et de l'organisation de l'école

Notre école compte désormais 11 classes et un dispositif ULIS (comptant comme une classe pour l'ouverture). Nous accueillons cette année deux nouvelles enseignantes, Laëtitia Guillot (CE2/CM1) et Magali Potesta (complément de service de Mme Berthier le jeudi) à qui nous souhaitons la bienvenue.

Notre équipe est constituée de 13 enseignantes, 5 ATSEM, un RASED avec 1 enseignante spécialisée et un psychologue de l'Éducation nationale, 3 AESH, 1 AESH collective ULIS et 1 APSH.

Nous accueillons également Marie Heuzé Pottier, service civique, depuis le 6 novembre.

⇒ Pour communiquer avec les familles :

- ♦ L'envoi de SMS pour les informations urgentes.
- ♦ La station Illiwap de l'école est active et de nombreuses familles la suivent.
- ♦ Le site Internet de l'école est réactualisé chaque année et est l'outil à privilégier pour les informations.
- ♦ Une liste des adresses mails de toutes les familles et d'un numéro de téléphone unique est établie pour permettre aux familles de communiquer directement avec l'enseignante de son enfant.

⇒ M. Boutin, déchargé totalement de sa classe, est présent les lundis et jeudis au bureau élémentaire et les mardis et vendredis au bureau maternelle.

2 - Les effectifs de l'école et leur répartition dans les classes

256 élèves, dispositif ULIS compris, sont répartis comme suit :

PS/MS (15+8), PS/MS (14+8), MS/GS (11+12), MS/GS (11+12), GS/CP (12+10), CP (23 dont 1 élève inclus), CE1 (22 dont 2 élèves inclus), CE2 (24 dont 1 élève inclus), CE2/CM1 (10+15 dont 2 élèves inclus en CM1), CM1/CM2 Mme Berthier (11+13 dont 3 élèves inclus en CM1), CM1/CM2 Mme Besnier (10+15 dont 3 élèves inclus en CM2).

3 - Résultat des élections des représentants de parents du 13 octobre 2023

Avec l'aval des membres du Conseil, le vote pour les élections des représentants de parents s'est déroulé uniquement par correspondance : plus simple et cela libère du temps pour les parents élus qui se consacrent aux élections des délégués.

Sont élus : Mme Martel (CM1/CM2), Mme Hellec (GS), Mme Geoffroy (CM1/CM2), Mme Ondet (CE1), Mme Besnier (GS), M. Meslet (CM1/CM2), Mme Dessachy (PS), Mme Delalande (CM1/CM2), Mme Barata (CE1), Mme Voisin (CE2), Mme Villeneuve (CE2) et M. Rosel-Navarro (MS).

Taux de participation : 54,66 % (en faible baisse), 211 votants pour 386 inscrits (7 bulletins nuls). Un rappel peu de temps avant le scrutin sera fait l'an prochain pour tenter de voir le nombre de votants augmenter.

Les élèves du CP au CM2 ont voté le même jour pour élire les délégués et éco-délégués, avec parité respectée.

Trois Conseils des délégués auront lieu dans l'année, le dernier en salle du Conseil Municipal.

Remerciements aux parents élus qui ont tenu le bureau de vote sur toute la journée.

4 - Rappel des rôles et fonctionnements du Conseil d'école

Lecture du texte « Compétences du Conseil d'École ».

Rappel des rôles des partenaires de l'école (familles, Commune et CCTVI, ASLH, restauration scolaire) et de l'importance de ce Conseil comme instance de l'école.

Notre école fera l'objet d'une évaluation à compter du 15 avril prochain afin de déterminer les axes de notre prochain Projet d'école (2024/2029) : les partenaires seront invités à rencontrer les évaluateurs externes suivant les besoins.

5 - Règlement intérieur : vote pour l'article « pHARe » et le décret du 16 août 2023 ajoutés

Suite au décret du 16 août dernier relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, de nouvelles sanctions et conséquences pour l'auteur responsable d'un harcèlement scolaire sont précisées dans le règlement intérieur de l'école.

Lecture de l'article et vote du nouveau règlement à main levée. Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

Un mail de présentation du programme pHARe en date du 19 septembre 2023 à été communiqué aux familles dans lequel vous retrouvez des liens et ressources pour répondre à tous vos questionnements.

6 - Sécurité : Bilan de l'exercice incendie du 22 septembre et du P.P.M.S. Alerte Intrusion du 10 octobre

⇒ **Bilan de l'exercice incendie du 22 septembre** : Mme Fraud, policière municipale, était présente.

- Temps d'évacuation maternelle : 1 min 56 s.
- Temps d'évacuation élémentaire : 2 min 02 s.
- Toutes les consignes ont été respectées, évacuation dans l'ordre.

Points à améliorer : - Réafficher le lieu de rassemblement de l'élémentaire.

- Difficulté à arrêter le signal sonore et à réarmer le nouveau système.
- Présence des services techniques demandée.

⇒ **Bilan du P.P.M.S. Alerte Intrusion du 10 octobre** : 22 min. de confinement.

Points forts	Points faibles ou problèmes remarqués
<ul style="list-style-type: none">- Pas de défaillance du système.- Présence d'observateurs : M. Lodin et M. Buschbaum- Confinement des élèves : plus de bruit moins d'une minute après le déclenchement de l'alerte.- Téléphones portables en mode vibreur.- Film occultant sur les fenêtres extérieures et floutage.- SMS d'alerte à tous les acteurs.	<ul style="list-style-type: none">- Bruits dans les classes après 8 minutes de confinement.- S'assurer de l'extinction des lumières des classes et couloirs.- Revoir le protocole pour la fermeture de la porte du dortoir.- Revoir la serrure de la classe 8.- Augmenter le volume des haut-parleurs de l'élémentaire pour mieux entendre le contenu du message en situation de classe ordinaire (bruit ambiant).- Ajouter un haut-parleur en maternelle.- Passer 5 fois le message de début et fin d'alerte.- Faire s'installer les élèves le long du mur pour être dans une posture inhabituelle et être moins visibles depuis les fenêtres supérieures des couloirs.- Faire le second exercice de simulation de manière inopinée.

L'entreprise en charge du système d'alerte a fait un bilan des améliorations à apporter durant les congés de Toussaint.

⇒ **Exercice P.P.M.S. Risques Majeurs** : à organiser avant le 23 février 2024.

7 - Travaux et investissements effectués ou à venir : travaux et achats réalisés cet été, état des lieux des classes, demandes d'investissements et travaux à réaliser

Demandes réalisées : - Installation de cloisons dans les sanitaires côté maternelle.

- Achat de tapis de sol et de caisses de rangement en maternelle.
- Réfection des sanitaires en maternelle.
- Nouvelle téléphonie.
- Achat de tables et chaises pour la classe de GS/CP.
- Porte-savons changés dans les sanitaires élémentaires.
- Achats de 15 tables de réunions (5 en salle poterie, 10 en salle des maîtres)

Demandes réitérées : - La réfection des sanitaires côté élémentaire est urgente (les devis auprès de plusieurs entreprises sont toujours en cours, une entreprise unique est préférable. Les délais sont donc rallongés, cela devrait se lancer aux vacances de février).

- Réfection des joints de portes de la salle de motricité et dans les classes en maternelle.
- Achat de stores pour la maternelle et pour le bureau du Psychologue.
- Révision des fontaines en maternelle.
- Réfection des peintures des portes des classes et des couloirs.

- Abaissement des plafonds des classes.
- Placards dans les classes maternelles et la salle de motricité.
- Installation d'un portillon et d'une poubelle au Jardin Partagé.
- Davantage d'ouvertures pour les fenêtres dans la classe ULIS (1 seule fenêtre peut s'ouvrir).
- Changer les distributeurs de papier dans les toilettes et la salle poterie.
- Installation d'une mare pédagogique au Jardin Partagé : reste la bache à installer.
- Finaliser l'installation d'un défibrillateur électrique (DAE) sous le préau (panonceau).
- Changer les vitres de fenêtres et portes cassées (classe 10 et couloir RDC).
- Porte de secours BCD à l'étage face à l'ascenseur (fuite d'eau).
- Film solaire à installer sur les fenêtres du bureau du psychologue.

Nouvelles demandes : - Projet « Notre école, faisons-la ensemble » : financement Education nationale en cours (18 000,00 €).
 - Achat d'un ordinateur portable pour le psychologue de notre RASED : une solution de prêt de matériel non utilisé en Mairie est proposée.
 - Nouveau système d'interphone : L'entreprise en charge du système d'alerte a fait un bilan des améliorations à apporter durant les congés de Toussaint.

8 - Coopérative scolaire : résultat de l'appel de fonds, les actions financières de l'école, calendrier des manifestations prévues par l'A.P.E...

⇒ **Le solde actuel du compte de la Coopérative s'élève à 2 449,11 €.**

Recettes : Appel de fonds : 4 483,00 € contre 4 393,00 € l'an dernier.
 Photographie scolaire : 1 607,50 € contre 1 392,00 € l'an dernier.
 Marché d'automne et brocante : 855€.

Dépenses réglées : - Licences USEP 37 : 1 551,80 € (5,95 €/élève élémentaire, 5,45 €/élève maternelle)
 - Libre comme l'Art : 1 800,00 € (150,00 €/classe)
 - SACEM : 135,59 €
 - Transports Rencontres USEP : 615,00€
 - Projets de classe et matériel de classes divers (dont une serre) : 785,00 €

Dépenses à prévoir : - École et Cinéma : 1 920,00 €
 - Transports Rencontres USEP : 2 200,00€

Des actions financières sont en cours (chocolats, sapins de Noël, Marché de Noël).

⇒ **Le bureau de l'A.P.E. est renouvelé** : Joanna Lionnet (Présidente), Virginie Diers (Vice-Présidente), Aurélie Martel (Trésorière), Jeffrey Prouteau (Vice Trésorier), Anaïs Voisin (Secrétaire), Amandine Villeneuve (Secrétaire adjointe), nous les remercions vivement pour leur investissement dans la vie de notre école.

Manifestations prévues : - Vente de madeleines.
 - Vide ta chambre : dimanche 12 novembre au gymnase.
 - Marché de Noël : dimanche 10 décembre à la salle des fêtes.
 - Spectacle de Noël : vendredi 22 décembre (Compagnie « Il était une fois... »).
 - Boum : 27 janvier
 - Loto : samedi 17 février.
 - Carnaval : date non fixée
 - Chasse aux œufs : samedi 23 mars.
 - Kermesse de l'école : samedi 29 juin.

L'A.P.E. versera 480,00 € pour les cadeaux de Noël, 300,00 € pour des livres et finance également le spectacle de Noël (1000€). Le financement d'un four pour l'école maternelle a également été pris en charge : 209,39 €.

9 - Sorties et projets : rencontres USEP 37, interventions musique/arts visuels, fresque, projet Impulse, « École et Cinéma », piscine...

- Commémoration du 11 novembre 1918 : l'école sera représentée et les élèves volontaires liront les noms des soldats morts pour la France.
- Journée de lutte contre le harcèlement : un questionnaire est proposé aux élèves à partir du CE2, l'analyse en sera faite pour déterminer les actions à mettre en place. Les familles ont été informées de la passation de ce questionnaire.
- Rencontres USEP : « Rando contée » à Monts pour 138 élèves (MS/GS au CE2) le 28/09, « Rando Patrimoine » à Tours pour 74 élèves (CE2/CM1 et CM1/CM2), Rando orientation (GS/CP à CM1/CM2) le 21/11.
- Mylène Chesneau intervient en musique (11 000,00 € financés par la Municipalité) de 25 à 45 minutes suivant le niveau.
- Semaine du goût en élémentaire : semaine du 16 au 20 octobre avec exposition « le pain sous toutes ses formes » ouverte aux familles le jeudi 19 octobre, le même soir que le marché d'automne côté maternelle.
- Semaine du goût maternelle : semaine du 27 novembre au 1^{er} décembre : un jour/une couleur.

- Un projet fresque s'inscrivant dans le projet de la Municipalité d'une « balade artistique au féminin » permettra la reproduction de 4 œuvres réalisées par des artistes femmes sur la chaufferie de l'école ainsi que sur l'extérieur du bâtiment. Ce projet, en collaboration avec 2 artistes peintres de St Branchs, fait l'objet du concours Initiatives locales du Crédit Agricole dans lequel il a été sélectionné : 18 projets sur 160 ont été sélectionnés ! Une prochaine étape définira notre classement dans le domaine culture pour connaître notre position (250,00 € sont acquis, 1 000,00 € pour le premier seront acquis au lauréat). Un vote coup de cœur des internautes aura lieu à compter du 15 novembre.
- Une classe de CM1/CM2 (Mme Berthier) participe au projet « Impulse ». Travail en collaboration avec l'intervenante musique et le groupe Mystérium sur le thème « Sorcières à l'envers ». Une restitution du travail de la classe sera faite aux familles lors d'un concert au Petit Fauchoux le 15 avril. Porté et financé par les CMR, seul le trajet pour le spectacle à Tours sera à financer (coopérative, APE, Municipalité ?).
- Les échassiers de la troupe Afuma reviendront dans notre cour le 28 novembre (600,00 € financés par la Municipalité).
- Le projet « École et Cinéma » est reconduit cette année, 3 séances/classe en élémentaire, 2 en maternelle.
- L'activité piscine a repris au centre nautique de Monts. Toutes les classes ne pourront s'y rendre, faute de créneaux, mais nous ne sommes pas décisionnaires.
- Un projet Jeux Olympiques est proposé aux classes : venue des mascottes dans l'école.
- Projet école du dehors pour toutes les classes de maternelle : les classes de MS/GS et GS/CP s'y rendent 1 après-midi par semaine ; les classes de PS/MS s'y rendent 1 fois par mois.

Questions diverses

Les points présentés ici n'émanent bien généralement que de l'avis d'une seule famille, nous sommes toujours disponibles pour répondre individuellement à ces familles pour améliorer certaines situations.

Points positifs :

- La classe du dehors en maternelle
- Différentes entrées et sorties le matin et le soir
- Les cartables sont moins lourds

Points à améliorer :

- Le temps d'attente en maternelle.
- Tarifs des photos scolaires trop chers : les tarifs n'ont pas augmenté depuis 3 ans et la qualité est là.
- Pour récupérer les photos en fin d'année, un transfert via internet peut-il être envisagé pour éviter l'achat de clé USB chaque année ? *Oui nous y penserons.*
- Mettre les vêtements oubliés visibles aux parents ? *Le vendredi de chaque vacance, les vêtements sont accrochés de façon visible, ainsi qu'à la kermesse. Ne pas hésiter à venir voir notre « collecte ». Il est toutefois plus facile d'étiqueter les vêtements pour que les enfants les récupèrent rapidement.*
- Renouvellement de jeux de cour, de peintures au sol, de végétation à envisager : *De nouveaux jeux de cour ont été achetés et d'autres sont prévus.*

Remarques/suggestions :

- La police municipale peut-elle faire la circulation aux horaires d'entrée et sorties des classes et veiller à la circulation au niveau des passages piétons ? *La présence policière est déjà en place mais personne n'est présent aux passages piétons qui restent dangereux dans le virage.*
- Mise à disposition des informations entre parents séparés : *il est plus simple que les parents concernés puissent communiquer entre eux. Il est toutefois possible que certains parents se signalent auprès de l'enseignant de leur enfant pour pouvoir échanger.*
- Proposition pour la tombola : peut-elle se faire sur le temps de la kermesse ? *Les enseignants souhaitent en discuter en réunion et donneront leur réponse ultérieurement car le tirage prend une heure et que les familles nous avaient demandé de ne plus le faire à la kermesse pour cette raison.*

Pour la restauration scolaire et la mairie : les questions seront envoyées directement au gestionnaire de la cantine et à la mairie. Les parents peuvent prendre contact avec M. Bonnet ou avec Mme André.